AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -3-3-77389927

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ABONNEMENT ANNUEL : 50,00 F

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex xxxxxxxxxxx Nouveau n° de poste 477

Téléphone 92-42-68 - Postes 440 et 449

Régie de Recettes de la D.D.A.
Sous-Régisseur de Recettes
du Service de la Protection
des Végétaux
Cité Administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

BULLETIN N° 69 du 22 FEVRIER 1977.-

ARBRES A FRUITS A NOYAU

CORYNEUM, GNOMONIA, MONILIA.-

Contre ces maladies des arbres à fruits à noyau effectuer un traitement, avec un produit à base de cuivre, dès le début du débourrement (ce stade est atteint dans de nombreuses situations).

Sur Abricotier, le stade "début floraison", peut parfois être observé : à ce stade utiliser, de préférence, l'un des produits suivants : bénomyl, folpel, méthylthiophanate, mancozèbe, thiabendazole, thirame.

CLOQUE DU PECHER.-

Il est rappelé que l'application soignée d'un seul traitement permet, en général, d'obtenir d'excellents résultats contre cette maladie, bien connue des arboriculteurs, à condition d'intervenir dès le départ de la végétation.

En dehors des produits cupriques, les spécialités à base des matières actives suivantes peuvent être utilisées : captafol, captane, ferbame, thirame, zirame.

Si ce traitement n'a pas encore été réalisé, il y a lieu d'intervenir dans les meilleurs délais.

V I G N E

TRAITEMENT PENDANT LE REPOS DE LA VEGETATION.- (Traitement d'hiver)

Ce traitement est à réaliser dans les Vignes où des attaques soit d'Esca, d'Excoriose, d'Anthracnose, d'Acariose ou de Cochenilles ont été observées en 1976.

- ESCA : Ce champignon, qui s'attaque au bois, entraîne, fréquemment, chaque année, surtout dans les vignes âgées, la mort d'un nombre plus ou moins important de souches. Le dépérissement constaté peut être lent ou brutal (apoplexie).

Le traitement consiste à pulvériser, sur les souches malades ou douteuses, une bouillie à base d'Arsénite de soude (1250 g d'Arsénic par hectolitre d'eau). Intervenir, après la taille, avant le débourrement. Opérer par temps sec ; pulvériser abondamment les plaies de taille récentes et anciennes. Pour obtenir un bon résultat, ce traitement doit être effectué 2 ou 3 ans de suite.

Les produits à base d'Arsénite de soude (seuls produits efficaces contre cette maladie) sont très toxiques : ne pas traiter par grand vent, s'abstenir de fumer pendant le traitement, porter des vêtements et des gants imperméables. Les appareils à dos pouvant être utilisés doivent être parfaitement étanches.

P. 440

- <u>EXCORIOSE</u> : Les yeux de la base des rameaux attaqués par ce champignon ne débourrent pas. Sur les bois atteints on remarque un épaississement des empattements et des crevasses de l'écorce qui prend une teinte blanchâtre et se couvre de ponctuations noirâtres.

Contre cette maladie observée dans certaines vignes de la région, les produits à base d'Arsénite de soude, à la dose de 625 g d'Arsénic par hectolitre d'eau donnent, en général, d'excellents résultats. Les colorants nitrés ou les huiles jaunes peuvent également être utilisés.

Comme pour l'Esca, intervenir <u>avant le débourrement</u> en mouillant abondamment la base des sarments.

Des traitements effectués peu après le départ de la végétation avec dichlofluanide, folpel, manèbe, mancozèbe ou propinèbe ou l'une des associations des produits suivants : folpel + captafol, mancozèbe + folpel, peuvent être envisagés, en remplacement ou en complément du traitement hivernal à l'Arsénite de soude.

- <u>ANTHRACNOSE</u> : Cette maladie se rencontre, par endroits, surtout en année humide, dans les plantations d'Hybrides (plantations, en général, peu traitées en été). Sur les raisins, elle se manifeste par des taches brunes, déprimées, cernées de noir. La destruction de la récolte peut être totale.

Dans les vignes intéressées, effectuer un traitement, avant débourrement, avec une solution contenant 30 à 35 kg de <u>Sulfate de fer</u> et 2 litres d'acide sulfurique pour 100 litres d'eau.

Manipuler l'acide sulfurique avec précaution (verser l'acide dans l'eau et non l'eau dans l'acide) et se rappeler que cet acide détériore les appareils à cuve non plombée, ainsi que les fils de fer souvent utilisés pour la conduite de la vigne.

- <u>ACARIOSE</u> : Les vignes attaquées, présentent un rabougrissement typique de la végétation. Les feuilles restent petites et sont, généralement, frisées et très duveteuses.

Contre les acariens responsables de ces altérations, utiliser, juste avant le départ de la végétation un produit à base d'huile d'anthracène et de colorant nitré (huile jaune).

Ce produit permet également de détruire l'<u>Erinose</u>, acarien fréquent dans les vignes, provoquant des boursouflures à la face supérieure des feuilles, tandis que la face inférieure se recouvre d'un feutrage très épais, blanc ou rosé.

Les produits à base d'oléoparathion ou de soufre micronisé, utilisés peu après le débourrement donnent également de bons résultats contre l'Acariose et l'Erinose.

- <u>COCHENILLES</u> : Ces insectes qui peuvent être observés dans quelques vignes favorisent, en général, le développement d'une abondante fumagine (encroûtement noirâtre) sur les sarments.

Les produits suivants sont efficaces : dinoterbe, huiles jaunes, oléomalathion, oléoparathion (les deux derniers produits peuvent encore être utilisés après le départ de la végétation).

CLERMONT-FERRAND, le 22 Février 77.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire,

A. LECLERC.

N° d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD.

Directeur-Gérant . P. JOURNET.